

Apport de chaux

Paul Émile Yelle



Les analyses de sol décrites à la [fiche 38](#) sont notamment essentielles pour en connaître le pH (potentiel d'hydrogène). Le pH mesure l'acidité (valeurs de pH inférieures à 7, les plus faibles étant les plus acides) ou l'alcalinité (valeurs de pH supérieures à 7, les plus élevées étant les plus alcalines) du sol. Le pH réel du sol est souvent appelé « pH eau » dans les rapports d'analyses, alors que le « pH tampon » donne une indication du niveau de difficulté pour corriger l'acidité. Pour le pommier on vise un pH du sol de 6,5. L'excès d'acidité du sol ralentit l'activité microbienne, diminue l'assimilation du phosphore et du potassium et nuit à la croissance des arbres. Il nécessite d'être corrigé en apportant de la chaux. Par contre, l'excès d'alcalinité pouvant être causée par un apport excessif de chaux peut entraîner des carences nutritives, particulièrement en magnésium, en potassium et en oligo-éléments comme le bore, le cuivre, le fer, le manganèse et le zinc.

Un pH du sol inférieur à 6,0 doit être systématiquement corrigé :

- par un apport de chaux limité à dix tonnes par année pour les incorporations en préparation de nouvelles parcelles;
- par un apport de chaux limité à trois tonnes par année pour les applications d'entretien, faites en surface et agissant graduellement sur plusieurs années.

Pour de plus amples informations à ce sujet, se référer à la section sur les amendements calcaires et magnésiens du chapitre « Préparation du terrain » du guide *L'implantation d'un verger de pommiers*.

Cette fiche est une mise à jour de la fiche originale du *Guide de référence en production fruitière intégrée à l'intention des producteurs de pommes du Québec 2015*. © Institut de recherche et de développement en agroenvironnement. Reproduction interdite sans autorisation.

Principaux partenaires de réalisation et commanditaires:



Institut de recherche
et de développement
en agroenvironnement

Agriculture, Pêches
et Alimentation
Québec



FÉDÉRATION DES
PRODUCTEURS DE
POMMES DU QUÉBEC